



École des Cépages
445, rue Nobert, Gatineau (Qc), J8R 3P
Tél : (819)663-1973, Télécopieur ; (819)663-7277
www.csdraveurs.qc.ca/cepapes

RAPPORT ANNUEL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement (CÉ) de l'école des Cépages vous présente son rapport annuel. Celui-ci reflète l'organisation scolaire des activités éducatives ainsi qu'un sommaire des points traités au CÉ pour l'année 2016-2017. Une copie de ce document sera déposée à la commission scolaire des Draveurs.

Le CÉ 2016-2017 fut nommé à l'assemblée générale des parents le 7 septembre 2016. À cette rencontre, fut également formé un organisme de participation de parents (OPP), afin de poursuivre la contribution exceptionnelle des parents à la vie de l'école et de la communauté.

Le conseil d'établissement, composé de sept parents et de six membres du personnel de l'école, veille, avec l'assistance de la direction et la direction adjointe, à collaborer au processus décisionnel relié au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves.

Membres du conseil d'établissement 2016-2017

Membres -parents

Monsieur Martin Charron (président),
Madame Karine Brassard (vice-présidente),
Monsieur Mario Deschênes (délégué au comité de parents),
Monsieur Pascal Leduc (substitut au comité de parents),
Madame Karine Larochelle,
Monsieur Francis Carrière et Monsieur Denis Giroux.

Membres du personnel

Madame Chantal Samson-Greenhill, Madame Joanne Lefebvre,
Monsieur Serge Dumouchel, Madame Alexandra Vassilliou,
Madame Manon Richard et Madame Josée Émond.

Membres de la communauté

Daniel Champagne, conseiller municipal,
Nathalie Dorais-Pagé, commissaire parent.

Direction adjointe : Gisèle Plouffe

Direction : Lise Olivier

L'école des Cépages est un établissement de vingt-quatre classes qui permet de scolariser 508 élèves du préscolaire à la 2^e année du 3^e cycle. Son organisation permet aussi l'intégration partielle ou complète des élèves de la classe de réadaptation et de la classe pour élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Sous la direction de Madame Lise Olivier et de Madame Gisèle Plouffe, direction adjointe, les services éducatifs et complémentaires de l'école sont organisés. Une équipe de vingt-neuf enseignantes et enseignants, une orthopédagogue, d'une enseignante orthopédagogue, une animatrice à la vie spirituelle et communautaire, une orthophoniste (classe TSA), dix techniciennes en éducation spécialisée, une préposée aux soins offrent des services éducatifs de qualité répondant à l'ensemble des besoins des élèves de l'école.

Aussi, au service de garde Les Vignerons, la technicienne du service de garde, Madame Manon Richard en étroite collaboration avec Madame Josée Émond coordonnent l'organisation des diners et d'activités complémentaires à la vie scolaire s'adressant à environ 400 élèves tout au long de l'année. Vingt et une éducatrices planifient et animent une variété d'activités qui permettent aux enfants de développer leur créativité, leurs multiples talents artistiques et sportifs ainsi que des relations interpersonnelles harmonieuses.

L'OPP continue à contribuer à enrichir la vie de l'école grâce à l'organisation d'activités répondant aux intérêts des élèves, des parents et de la communauté telles que les soirées cinéma, la semaine sans télé et la danse de l'Halloween. L'OPP a aussi sollicité la communauté au profit de l'école et des élèves lors de la vente garage et de la fabuleuse journée BBQ.

Le conseil d'établissement est une instance qui veille à exercer ses responsabilités en sollicitant les compétences de chacune et chacun, condition essentielle pour que le travail collectif des uns et des autres soit orienté vers un objectif commun, soit d'améliorer les conditions à l'apprentissage des élèves de l'école des Cépages.

Cette année, le conseil d'établissement a tenu sept séances publiques avec quorum. Lors de ces rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets, dont les suivants :

- Adoption des règles de fonctionnement du conseil d'établissement et de son budget,
- Consultation sur la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2017-2018,
- États financiers de l'année scolaire 2015-2016,
- La révision budgétaire de l'année 2016-2017,
- Adoption de la campagne de financement au profit de la Fondation Ressources pour les enfants diabétiques,
- Plan d'action pour améliorer la sécurité des élèves aux abords de l'école,
- Normes et modalités d'évaluation des apprentissages pour l'année scolaire 2016-2017,
- Adoption de la prévision budgétaire pour l'année scolaire 2017-2018,
- Présentation du projet de la mesure « Initiative des établissements »,
- Adoption du protocole d'entente avec « Photomania » pour les photos scolaires 2017-2018,
- Adoption du protocole d'entente avec le traiteur « à adopter »,
- Adoption des règles de vie et mesures de sécurité de l'école 2017-2018,
- Adoption des règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2017-2018,
- Adoption de la programmation des activités des journées pédagogiques du service de garde 2017-2018,
- Adoption de la convention de gestion et de réussite 2017-2018,
- Adoption de la proposition d'une campagne de financement pour financer les activités éducatives obligatoires pour l'année scolaire 2016-2017,
- Adoption des propositions de campagne de financement pour la sortie de fin d'année à Toronto des élèves des groupes 601-602 et 603,
- Adoption des listes d'effets scolaires, frais exigés aux parents et cahiers d'activités pour l'année scolaire 2017-2018,
- Adoption des propositions pour la rentrée progressive des élèves du préscolaire et des deux classes spécialisées pour le début de l'année scolaire 2017-2018.

Il importe de souligner que tous les membres du conseil d'établissement de l'école des Cépages collaborent de façon rigoureuse et consciencieuse au processus décisionnel ainsi qu'aux discussions soulevées par les sujets portés à leur attention.

Le conseil d'établissement remercie Daniel Champagne, conseiller municipal, membre de la communauté, pour sa participation active à nos rencontres tout au long de l'année, son action bénévole au BBQ de l'école et son engagement à améliorer la sécurité des élèves aux abords de l'école.

Considérant le rôle de représentation du commissaire de l'école des Cépages au conseil des commissaires Monsieur Lyes Dris et considérant sa non-participation aux rencontres du conseil d'établissement de l'école des Cépages aux sept rencontres tenues en 2016-2017, nous réitérons notre souhait quant à une participation assidue du commissaire aux séances dudit conseil en 2017-2018.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement, les membres de l'OPP ainsi que le personnel et la direction qui par leur dévouement et leur travail contribuent à ce que chacun puisse réaliser des progrès, car ceux-ci mènent à la réussite.



Martin Charron,
Président